



## Déclaration liminaire

### CHSCT D 40

**du jeudi 17 juin 2021**

Monsieur le Président du CHSCT, Mesdames, Messieurs,

Depuis maintenant près d'un an et demi nos vies professionnelles et personnelles ont été modifiées par une crise sanitaire sans précédent. Cette crise a d'abord été minimisée en France et plus largement en Europe. Le premier confinement est arrivé brutalement. En l'espace d'un mois, la communication du gouvernement est passée d'une simple grippe à un lexique guerrier avec des mots tels que confinement, couvre-feu, état de guerre. Aucun plan d'urgence n'était prévu pour pallier ce type de problématique. Cette pandémie était exceptionnelle, presque inédite, certes.

Toutefois, le premier confinement a montré de nombreuses difficultés dans l'organisation de l'enseignement à distance avec des problèmes d'infrastructures de réseaux (sous calibrage des serveurs notamment), un manque de matériel pour les équipes pédagogiques et pour les élèves, un manque de formation aux pratiques informatiques et aux classes virtuelles.

Mais tous les personnels de l'Éducation nationale ont montré leurs capacités à innover, à s'adapter. Cela a été même souligné dans les diverses instances. Malgré tout, le décrochage scolaire des élèves s'est nettement accru. Cette dernière donnée a imposé un choix fort, que nous comprenons et nous portons. Il était nécessaire de permettre aux élèves d'être accueillis dans les établissements pour garder le lien avec leurs apprentissages.

En revanche, les organisations syndicales ont rapidement demandé que des jauges soient installées dans les établissements publics afin de permettre une plus grande distanciation entre les élèves et un strict respect des mesures sanitaires. La consigne de non-brassage de groupes a été mise à mal, quand un enseignant était absent dans le premier degré, avec la répartition des élèves dans les autres classes. Finalement le gouvernement nous a entendus et, en avril, après un second confinement scolaire, a enfin mis en cohérence les consignes permettant une

absence réelle de brassage de groupes d'élèves. Il est regrettable que dans le cadre du dialogue social l'avis des organisations syndicales n'ait pas été entendu plus tôt.

L'année écoulée, si particulière, laisse derrière elle un goût amer et risque d'être ancrée dans l'esprit des personnels sur le long terme. Alors qu'une seconde et qu'une troisième vague étaient prévisibles dès le mois de juin 2020, tous les personnels ont eu cette désagréable sensation que les mesures n'étaient pas anticipées, qu'elles se réalisaient dans l'urgence avec des consignes plus ou moins floues et parfois contradictoires. L'Éducation Nationale a peut-être été le seul service public qui a eu sa réglementation diffusée d'abord par les médias, puis par le biais d'une Foire Aux Questions réalisée dans l'urgence alors que, jusqu'à présent, l'action des agents des ministères était dirigée par des Instructions Officielles publiées dans le Journal Officiel, sous forme de circulaires et décrets.

Cette crise sanitaire et sa gestion chaotique et médiatique a accentué la distance entre les personnels et leur Ministre. Malheureusement, ce dernier n'a pas pris la réelle mesure du problème. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! Les personnels et leurs organisations syndicales réclamaient, et réclament toujours, le recrutement de personnel sous statut, le recours à la liste complémentaire pour pallier les absences. En décembre, c'était possible ; en février, cela l'était encore ! Mais le Ministre a préféré recruter des contractuels, personnel à moindre coût (alors qu'il a rendu plus de 210 millions de son budget). Il a préféré fermer des classes et renvoyer les élèves chez eux par manque de personnel. C'est du jamais vu de la part d'un Ministre !

Les conclusions du Grenelle de l'Éducation, dans une mise en scène déconnectée de la réalité, en est encore une preuve. La table ronde qui a précédé les annonces du Ministre a ressemblé à un exercice d'autosatisfaction, sans jamais entendre la voix des personnels. Les annonces confirment que la « revalorisation historique » promise par le Ministre restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat sans un engagement sur un plan pluriannuel.

Dans les Landes, l'année a été marquée par un nombre très important de fiches SST : comportement inadapté d'élèves, problème de bâti, risques psychosociaux, remise en cause de notre professionnalisme par les familles, difficulté de la gestion COVID. La charge de travail de directrices et directeurs d'écoles a été fortement augmentée avec les différents protocoles à mettre en place, les réunions avec les municipalités, y compris à chaque vacances, sans oublier la gestion des cas contact ou positif, et celle du non-remplacement des enseignants et des AESH. Le fonctionnement de cette année en « mode dégradé » a été très difficile pour

les collègues. La charge mentale pour les équipes, entre les vérifications de masques, de respect du protocole et la gestion quotidienne de la classe et des aspects administratifs a poussé de nombreux collègues au-delà de leurs limites. On peut nourrir de réelles inquiétudes sur la capacité des agents à maintenir leur fort engagement en faveur de l'institution. La demande croissante de ruptures conventionnelles, le nombre exponentiel de demandes de travail à temps partiel n'augurent rien de bon.

Là encore, les mesures annoncées lors du Grenelle ne répondent pas aux attentes des personnels. Sans oublier la loi de Transformation de la Fonction Publique qui instaure d'autant plus le doute sur la transparence et l'équité des différentes étapes de la gestion de la carrière des enseignants (promotions, congés, mouvement-mobilité), en retirant aux CAPD leurs prérogatives. Nous ne pouvons que nous inquiéter encore lors de la fusion des instances !

Dernier sujet de récrimination, la formation en constellations a été mise en place de manière chaotique, voire anarchique d'une circonscription à l'autre, sans respect évident des protocoles sanitaires pour certaines. Même si les enseignants sont demandeurs de temps d'échange entre pairs, cette mise en place à marche forcée a été mal vécue par la majorité des concernés, tout du moins dans ce contexte de crise sanitaire.

Nous, membres du CHSCT des Landes, attachés à un service public laïc et gratuit de l'Éducation nationale, restons vigilants sur le bien-être des personnels, ce qui rejaillira sur celui des élèves.